



Un conjoint survivant peut il vendre un bien ?

Par **statler**, le **23/03/2009** à **11:13**

Bonjour,

Que faire en cas de deces d'un conjoint pour que les enfants ne puissent pas s'opposer a la vente éventuelle de l'habitation principale par le conjoint survivant, sachant qu'une donation au dernier vivant a déjà été faite ?

Merci d'avance pour vos conseils